

DOSSIER DE PRESSE | GROUPE LAREM

22 JUIN 2020

**LES PROPOSITIONS DES DÉPUTÉS
LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ !**

**PENSER LA CRISE,
CONSTRUIRE L'AVENIR,
RETROUVER LA CONFIANCE**

Les députés La République
En Marche !

“

La crise de la Covid-19 et ses conséquences bouleversantes nous invitent à tracer des orientations nouvelles pour réussir la reconstruction économique, écologique et solidaire, qui permettra à notre pays de renouer avec le progrès.

Depuis trois mois, les députés de La République En Marche ont écouté, travaillé, débattu. A l'issue d'un exercice de démocratie interne, ils sont aujourd'hui en mesure de formuler des propositions et de fixer un cap.

Cette contribution se compose d'un texte, qui affirme les intentions politiques de notre Groupe, et de trente propositions très concrètes, jugées prioritaires à l'issue d'un vote.

Celles-ci visent quatre objectifs :

- Protéger nos compatriotes et tenir la promesse républicaine de justice et d'égalité ;*
- Accélérer la transition écologique ;*
- Placer les territoires au cœur du nouveau pacte républicain ;*
- Promouvoir les souverainetés française et européenne.*

Ces propositions seront partagées cette semaine avec le Chef de l'État et le Président de l'Assemblée nationale, dans le cadre des concertations organisées avec les groupes parlementaires. Elles viendront aussi enrichir le travail de fond engagé par notre Mouvement.

Elles font toutes écho aux valeurs sur lesquelles nous nous sommes engagés en 2017 : plus que jamais, le triptyque "libérer, protéger, unir" est non seulement possible mais impératif.

”



Gilles Le Gendre

Président du groupe *La République En Marche !*
à l'Assemblée nationale.

- 1^{er} avril** Lancement des travaux en ComREM répartis en groupes de travail
- 16 Mai** Remise des 476 propositions issues des travaux en ComREM
- 20 Mai** Synthèse des travaux et présentation en réunion de Groupe
- 28 Mai** Réunion du Conseil politique
- 01 Juin** Réunion du Conseil politique
- 12 Juin** Diffusion à l'ensemble des députés de la consolidation des 100 propositions issues des travaux des ComREM
- 17 Juin** Réunion du Conseil politique
- 16-19 Juin** Consultation sur le *KMO* pour dégager 30 propositions prioritaires. 200 participants soit 71,17% du Groupe
- 22 Juin** Présentation des 30 propositions prioritaires en réunion de Groupe

**LES DÉPUTÉS
LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ !**

INTRODUCTION



Le monde traverse une crise d'une violence inédite depuis la seconde Guerre mondiale, qui interroge nos sociétés démocratiques sur leurs valeurs, leur organisation et leur capacité à construire un avenir meilleur.

“

UNE CRISE MIROIR DES FRAGILITÉS ET DES FORCES FRANÇAISES

”

Une crise sanitaire d'abord, qui a déjà emporté plus de 400 000 personnes dans le monde, dont près de 30 000 en France.

Une crise économique, ensuite, qui conduit à une récession sans précédent depuis 1929. Une crise sociale qui a jeté une lumière crue sur les fractures et les inégalités qui fracturent nos sociétés et interrogent nos modèles de développement et de protection.

Une crise démocratique, enfin, qui se manifeste par une défiance à l'égard des décideurs politiques et de nos institutions, et par une accélération de la diffusion des fausses informations.

Elle a révélé ou confirmé les difficultés d'anticipation et de maîtrise des risques globaux en l'absence de coordination rapide et agile, mais aussi, dans des circonstances exceptionnelles, la vulnérabilité de nos sociétés face à des facteurs pathogènes inconnus.

En France, la crise a éprouvé la résilience de notre système de santé, ses difficultés et ses faiblesses, mais aussi et surtout, ses capacités de rebond et d'engagement. Par ailleurs, elle a exacerbé les fragilités de notre société : l'isolement de nos aînés, la précarité d'une partie de notre jeunesse, les inégalités en matière de logement et d'habitat, d'accès aux services publics et aux réseaux et usages numériques.

Des indices d'affaissement social ont marqué les esprits.

Ici, ce sont des travailleurs indépendants, dont les ressources se sont effondrées alors que la reprise de l'activité sera progressive, bouleversant leur mode de vie et leurs projets.

Là, ce sont des jeunes, des artisans, des commerçants, et des salariés qui ont poussé pour la première fois la porte des épiceries solidaires, des banques alimentaires et des associations caritatives.

Ailleurs, ce sont des professions postées en première ligne de la crise, célébrées pour avoir courageusement assuré la continuité du fonctionnement des hôpitaux, des transports en commun et des commerces, et pour lesquelles le temps du rattrapage est venu ; celui des salaires et des conditions de travail.

Ce sont, enfin, des femmes et des enfants qui ont souffert de violences parfois exacerbées pendant cette période, preuve que l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les violences faites aux femmes et la protection de l'enfance sont des défis qui ne souffrent aucun relâchement.

Mais la crise a rappelé la capacité de mobilisation de nos services publics grâce à la liberté d'organisation qui leur a été accordée, la force de l'appareil d'Etat et des collectivités territoriales, l'esprit de responsabilité des Français et permis l'émergence de nouvelles solidarités.

La crise a enfin démontré qu'il existait des raisons d'espérer et de s'engager et de croire dans la force de la République, de ses valeurs et de ses institutions. Rassemblés, les Français ont su faire face et bloc. Ils ont fait Nation.

L'aspiration majoritaire était à l'unité et à l'engagement.

Dans cette perspective, les députés de La République en Marche ont mis à profit cette période pour analyser, débattre, esquisser des orientations, formuler des propositions et, partant, fixer un cap.

C'est le sens de la présente contribution qui a pour ambition de tracer des orientations nouvelles pour apaiser la société et réussir la relance économique, écologique et solidaire.

Même si ces propositions s'inscrivent à des échéances différentes, elles sont résolument tournée vers la phase de reconstruction dans laquelle notre pays doit s'engager.

Les leviers d'action sont nombreux, parmi lesquels le déploiement numérique et l'accompagnement aux usages du numérique, la redéfinition du rôle et de la place des territoires dans l'organisation de la République, l'émancipation de nos concitoyens dans les quartiers populaires, l'attractivité de la ruralité, et la place de notre système éducatif et culturel, dont la crise sanitaire a rappelé qu'il est l'un des piliers les plus essentiels de la communauté nationale et du pacte républicain.

Nos propositions tiennent en trois mots : autonomie, proximité et protection.

Une triple perspective qui fait écho aux valeurs sur lesquelles nous nous sommes engagés en 2017 et qui réaffirme notre conviction que libérer, protéger et rassembler est non seulement possible mais impératif.

Ces propositions ont été débattues et votées au sein de notre Groupe. Elles visent quatre objectifs :

- **Protéger nos compatriotes et tenir la promesse républicaine de justice et d'égalité ;**
- **Accélérer la transition écologique ;**
- **Placer les territoires au cœur du nouveau pacte républicain ;**
- **Promouvoir les souverainetés française et européenne.**

“ PROTÉGER NOS COMPATRIOTES ET TENIR LA PROMESSE RÉPUBLICAINE DE JUSTICE ET D'ÉGALITÉ ”

La protection de nos compatriotes, les plus fragiles au premier chef, est une pierre angulaire de notre engagement pour « L'Après ».

L'avenir de la jeunesse est au cœur de nos priorités. Notre approche préconise de conjuguer soutien financier et accompagnement ciblé, en portant l'accent sur l'accès à l'information, le renforcement de l'orientation, la formation et la lutte contre l'isolement des jeunes les plus en difficulté.

Nous devons nous engager dans un soutien financier aux jeunes de moins de 25 ans, au risque de voir émerger de nouvelles formes de pauvreté, une désespérance voire des colères. **Nous soutenons donc la création d'un Revenu universel d'activité (RUA), qui serait étendu aux 18-25 ans, ou l'extension de la Garantie Jeunes.**

Au diapason de ce premier acte politique, l'accompagnement des jeunes générations devra être conforté et renforcé. Dans cette perspective, accélérer **la création d'un grand service public de l'insertion et de l'emploi, le déploiement d'un dispositif de formation obligatoire jusqu'à 18 ans et la réforme de la gouvernance de la politique de la petite enfance et de l'enfance** font partie de nos priorités.

Il nous faut aussi accompagner la « Génération 2020 » qui entre sur le marché du travail et les apprentis en cours de formation. Nous formulons à ce titre plusieurs propositions comme **la mise en place d'une prime aux entreprises et aux associations**, qui pourrait être bonifiée pour les premières embauches de jeunes en sortie de formation initiale et **la mise en place d'un plan de sauvegarde pour l'apprentissage.**

Nous devons porter une attention particulière pour les jeunes éloignés de l'emploi, en renforçant l'insertion par l'activité économique, qui pourrait compléter la politique de relocalisation de productions réputées stratégiques.

Nous devons poursuivre, accentuer et réussir la réduction des inégalités, qui seront plus importantes en sortie de cette crise si nous n'allons pas plus vite et plus loin, au risque de voir le nombre d'élèves décrocheurs augmenter. **Les cités éducatives prioritaires devront impérativement voir le jour.** Il nous appartient d'en être les initiateurs, les promoteurs et les acteurs, afin que d'ici la fin du quinquennat nous puissions revendiquer l'émergence de « territoires à haute qualité éducative ». Plus encore, c'est l'ensemble de la politique d'équité territoriale qui doit être approfondie.

Nous devons, à l'heure d'un éventuel nouvel acte de décentralisation, placer l'école de la République au cœur de nos priorités en accompagnant toute la chaîne des savoirs sur les valeurs à acquérir : l'ouverture au monde, aux civilisations, aux cultures et aux philosophies qui éclaire les futurs citoyens et leur donne les clés de compréhension du monde et de lutte contre les obscurantismes et le racisme.

L'après-crise doit également repenser la place de la culture comme levier de cohésion sociale et d'attractivité territoriale. **L'éducation artistique sera un pilier de ce nouveau souffle démocratique.** La réappropriation de l'espace public et la valorisation de notre patrimoine, de proximité en particulier, permettra de faire entrer l'art dans notre quotidien. Le ministère de la Culture devra reconquérir son rôle d'acteur stratégique d'aménagement du territoire, en s'appuyant sur ses services déconcentrés et l'ensemble des acteurs culturels locaux. Enfin, puisque la crise va durement et durablement toucher les industries culturelles, créatives et les médias, il conviendra de **protéger nos actifs stratégiques et de renforcer le soutien à la création en France.**

Pour nos aînés, nous serons la majorité qui aura créé la cinquième branche et réuni les conditions d'un financement pérenne de la réforme du grand âge et de l'autonomie.

Cette réforme essentielle, attendue de longue date, promise et jamais mise en œuvre par nos prédécesseurs, se fondera sur la revalorisation des métiers du secteur et une meilleure prise en compte des aidants ; la reconstitution ou le renforcement de l'écosystème de soins et de soutien aux personnes âgées ; la priorisation des lieux de vie permettant de préserver la vie familiale, sociale et la citoyenneté des personnes âgées. La promotion d'une éthique de l'accompagnement et d'une culture de prévention sont des priorités sur lesquelles nous souhaitons avancer rapidement.

Forts de cette exigence de solidarité à l'endroit de nos aînés, nous renforcerons les mesures inclusives en direction des personnes handicapées et de soutien aux familles et aux accompagnants scolaires et familiaux, au premier rang desquelles **la pleine intégration de tous les enfants dans l'École de la République et l'accès à la formation et à l'emploi.**

A l'heure de penser « L'Après », les mots de Simone de Beauvoir concernant la place et le rôle des femmes dans notre société résonnent avec une nouvelle acuité : « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »

Le confinement a été un nouveau « marqueur » de la nécessité de faire de la protection des victimes de violences conjugales et intrafamiliales et de la sanctuarisation des droits sexuels et reproductifs des femmes une priorité absolue. La lutte contre l'épidémie de Covid-19 a confirmé les inégalités sociales et salariales dont sont victimes nombre de femmes exerçant des métiers de « première et deuxième lignes », ainsi que la difficulté à valoriser le rôle qu'elles occupent au sein de notre société.

Sur tous ces enjeux, forts des avancées conquises depuis le début de la législature, nous devons assumer de nouveaux engagements pour **une meilleure prise en compte de la pénibilité, une fiscalité plus favorable au travail des femmes, la lutte contre les stéréotypes et les discriminations de genre et le soutien renforcé aux familles monoparentales, l'exigence absolue de parvenir à l'égalité des salaires entre hommes et femmes.**

Dans son allocution du 13 avril dernier, le Président de la République a replacé les défis du présent dans la longue histoire des combats passés, à commencer par le rappel de l'article 1er de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, selon lequel : « *les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.* »

L'utilité commune, ce sont ces métiers « essentiels » à notre pays - **nos soignants et nos enseignants, qui devront être au cœur d'une politique de revalorisation et de juste reconnaissance.**

L'utilité commune, ce sont également les professions dont la crise a révélé le rôle essentiel et qui méritent de nouvelles perspectives dans une réflexion conduite avec le gouvernement et les partenaires sociaux.

C'est enfin plus globalement une nouvelle approche des conditions de travail, de redéfinition des missions et partant des rémunérations et son pendant un engagement sur les conditions d'engagement pour garantir l'égal accès aux services publics.

Parmi les grands sujets qui ont animé ces « mois singuliers », outre la prévention des risques sanitaires et les conséquences économiques et sociales de la crise, **les questions touchant à la santé au travail et la santé environnementale** ont émergé ; deux enjeux encore peu portés politiquement alors que la crise que nous traversons les a placés au cœur du quotidien de nos concitoyens.

Nous souhaitons les inscrire à notre agenda politique et en faire l'un des fers de lance de notre action progressiste, en dépassant les freins et les complexités administratifs ou les frilosités sociales et sociétales, qui, parfois, entravent une action politique d'ampleur sur cette thématique.



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Plus que jamais, notre pays se trouve à la croisée des chemins en matière de transition écologique.

Le rôle central de l'État, consacré dans cette crise par une implication accrue, indispensable et reconnue en matière économique et sociale, la conscience que notre monde consomme ses ressources à une trop grande vitesse et que le dérèglement des écosystèmes impacte notre quotidien et notre avenir, nous obligent à agir. L'accélération de la transition écologique est une ardente obligation.

Elle est notre responsabilité et notre devoir. Les Français, les jeunes générations en particulier, attendent de nous que nous portions, là aussi, des politiques ambitieuses, justes et protectrices.

Les politiques publiques que nous mènerons devront respecter - plus encore qu'aujourd'hui - les exigences écologiques qui nous animent et fondent notre engagement : le respect de la biodiversité, terrestre et aquatique, la diminution radicale de l'empreinte carbone, le verdissement de l'offre énergétique, la lutte contre l'artificialisation des sols et la pollution de l'air (aussi bien extérieure qu'intérieure) par une démarche plus transversale, la garantie de la qualité de l'eau, notre souveraineté alimentaire avec le soutien accru aux filières d'alimentation durable dans nos territoires.

L'énergie, le logement, l'agriculture et les mobilités seront les moteurs du verdissement de notre nouveau modèle économique et social, qui devra reposer sur des transformations profondes de nos modes de production et de consommation, et sur l'engagement de la société dans son entier, au premier rang desquels tous ses représentants, corps intermédiaires, partenaires sociaux et monde associatif.

Ce verdissement devra être pensé en lien avec la protection de notre indépendance, de nos emplois et de nos entreprises. Il devra, aussi et surtout, être pensé et déployé en associant pleinement et sincèrement les citoyens. **Cette mutation des modes de production et de consommation nécessitera, enfin, que nous adaptions notre droit pour mieux lutter contre les atteintes à l'environnement.**

Plusieurs leviers devront être activés à cette fin, au premier rang desquels l'acculturation, l'éducation et la sensibilisation, qui sont des vecteurs clefs de cette révolution.

Le verdissement de notre fiscalité constituera un outil majeur de la transformation écologique. Pour cela, nous devons ouvrir quatre chantiers prioritaires : **la conditionnalité des aides d'État directes pour les très grandes entreprises qui reste un objet de débat dans nos rangs, la création et le renforcement des dispositifs incitatifs ou de soutien**, la fin des dispositifs fiscaux défavorables à l'environnement et **l'accélération de la mise en œuvre du principe pollueur-payeur**. Le plan de relance sera une première pierre post-Covid-19 de cette accélération de la transition.



PLACER LES TERRITOIRES AU CŒUR DU NOUVEAU PACTE RÉPUBLICAIN



Cette transition écologique, tout comme la relance économique, ne pourront se faire sans une réévaluation du rôle et des responsabilités des territoires et de leur bras séculier que sont les collectivités locales.

La crise a rappelé les fractures entre nos territoires, mais elle a également consacré, à l'instar de la production décentralisée de masques ou de la mise en œuvre du déconfinement par les élus locaux, le rôle central et déterminant de ces derniers.

Le rapport au travail a été profondément modifié avec le recours sans précédent au télétravail pendant la période de confinement, et qui, repensé et élargi, pourrait rendre plus attractifs les territoires périurbains et ruraux et ouvrir de nouvelles perspectives pour les redynamiser.

Un constat ressort de la période que nous venons de traverser : **la nécessité d'une République aux pouvoirs mieux partagés entre le local et le national** ; plus de proximité dans la prise de décision des politiques publiques ; « plus de local » dans nos chaînes de production et de consommation.

C'est donc vers une nouvelle articulation entre pouvoirs déconcentrés et décentralisés que notre pays doit s'engager, fondée sur une clarification des responsabilités, un débat sur la fiscalité locale et de nouvelles pratiques démocratiques. Nous devons nous engager dans un **nouvel acte de décentralisation** et son pendant de déconcentration, . La différenciation que nous appelons conjuguera liberté, agilité et créativité et respectera les spécificités et les projets propres à chaque territoire.

Nous recommandons l'accélération du déploiement **des plans « France Très-haut-débit » et du « New-Deal mobile »**.

Nous serons la majorité qui aura permis la couverture numérique de l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins et donc l'égalité d'accès aux services et usages numériques à tous les Français.

Nous devons, par ailleurs, accompagner plus fortement les actions initiées par les territoires avec le soutien de l'Etat, aux **contrats de transition écologique**, aux commerces des centres-villes dans la continuité du **programme « Action cœur de ville »**, aux **« territoires d'industrie »**, aux artisans et aux terroirs, mais aussi à **l'accompagnement du monde associatif** - culturel, sportif et solidaire au premier chef - qui participe de la cohésion et de la vitalité des territoires.

La crise du Covid-19 a également eu un impact sur nos territoires ultramarins, soulignant la nécessité d'une approche qui prenne en compte leurs singularités et leurs spécificités et consacre la nécessaire différenciation territoriale. Dans chaque territoire, les problématiques, les enjeux et les projets sont différents. Le retour d'expérience commandera, là aussi, des réponses fortes et adaptées qui prennent mieux en considération les réalités géographiques, culturelles et institutionnelles, mais aussi économiques et sociales. Etat et collectivités territoriales devront bâtir un nouveau pacte afin d'accélérer les réformes parfois retardées. Les Outre-mer disposent d'atouts qui pourront être mobilisés : une richesse humaine, culturelle et environnementale (95% de la biodiversité française), une localisation stratégique qui offre à la France de disposer de la deuxième zone économique exclusive au monde.



PROMOUVOIR LES SOUVERAINETÉS FRANÇAISE ET EUROPÉENNE



La crise du covid-19 a massivement et durablement impacté nos finances publiques et nos comptes sociaux. Le recours à la dette, et non à l'impôt, s'imposait afin de limiter les effets du choc économique et sociale.

Ce choix a été consolidé et soutenu par les décisions historiques prises au niveau européen, qui permettent à la France de se financer à des taux historiquement bas sur les marchés financiers. Cependant, cet endettement nous engage à l'endroit des générations futures. La décision que nous devons prendre aujourd'hui, et à laquelle la majorité souhaite être associée, concerne le niveau de déficit que nous pouvons atteindre pour sauver notre tissu économique, protéger les emplois et la santé des Français.

Nous pensons que **la relance doit passer par des investissements d'avenir massifs**. Ils devront conjuguer objectifs sociaux, environnementaux et économiques et prioriser les secteurs où les retards d'investissements sont importants **comme la santé, la recherche et l'enseignement supérieur**.

Nous devons transformer notre modèle économique, renouer avec la croissance à partir d'une production verte et la création d'emplois pour garantir un meilleur futur à nos enfants. L'esprit de responsabilité nous oblige à nous assurer en toutes circonstances qu'un euro public dépensé, qui s'ajoute à la dette que nous laisserons à nos enfants, soit investi à construire l'avenir meilleur que nous souhaitons aussi leur léguer.

La crise du Covid-19 nous a également conduits à repenser notre rapport au monde et notre dépendance dans les secteurs jugés stratégiques.

La sortie de crise exige **une réflexion sur notre indépendance sanitaire, notre autonomie agricole et alimentaire ou notre souveraineté numérique**.

Cette réflexion doit s'engager non seulement au niveau de l'Union européenne et des organisations internationales sans tomber dans la critique du multilatéralisme, dont la crise sanitaire en a au contraire démontré la nécessité. Car tout le paradoxe est là : accélérée par la mondialisation des rapports humains et économiques, la pandémie appelle une réponse tout aussi globale.

Des stratégies nouvelles doivent être mises en place sur les secteurs-clés qui sont garants de l'indépendance nationale et européenne : **la santé, particulièrement les biens et équipements médicaux, l'alimentation et l'agriculture, mais aussi le numérique, la souveraineté judiciaire et la protection des intérêts économiques français et européens**.

La crise du Covid-19 a mis en évidence la place prégnante du numérique dans tous les pans de notre société, que ce soit à travers la digitalisation des entreprises, qui a permis à nombre d'entre elles de poursuivre leur activité en dépit de la crise et d'accompagner des millions d'enfants à poursuivre leur scolarité malgré le confinement.

Cette dépendance du numérique soulève des questions au regard de la protection des données personnelles de nos concitoyens et de l'absence de souveraineté numérique européenne. Face à ce constat, nous appelons à un rattrapage de notre retard à l'échelle européenne.

RETROUVER LA CONFIANCE DES RAISONS D'ESPÉRER ET DE S'ENGAGER

La crise du covid-19 a souligné la nécessité de reconquérir la confiance des Français dans ses institutions, et, de manière plus générale, la démocratie représentative.

Cette dernière est une nouvelle fois interrogée et parfois contestée.

Les problématiques soulevées lors du Grand débat national résonnent toujours, à l'instar du sentiment de « délitement » du contrat social entre l'État et les citoyens ou de la remise en cause de leur représentation au plan national ou local.

Nous sommes convaincus que **démocratie représentative et démocratie participative sont complémentaires** pour le fonctionnement de nos institutions et que l'avenir de notre modèle démocratique repose sur une parfaite articulation entre les deux.

Là aussi, à partir d'un constat sans appel, nous devons rouvrir le débat sur les conditions d'une démocratie renouvelée et apaisée, qui garantisse à nos concitoyens les conditions de leur sécurité, partout sur le territoire.

Empêchés à plusieurs reprises pour mener à bien le réforme de nos institutions, nous devons rouvrir le débat avec courage.

À l'heure où les institutions, les élus mais aussi des acteurs clés de la société civile comme les organisations syndicales, sont contestés.

À l'heure où les réseaux sociaux et son lot de désinformation prospèrent, nous devons repenser les fondamentaux du pacte républicain, réaffirmant ses valeurs - liberté, égalité, fraternité - réinventant ses pratiques démocratiques pour davantage de proximité et d'association des citoyens, et **fixant clairement les responsabilités respectives de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires sociaux.**

Au final, notre responsabilité collective est de bâtir, à l'appui d'un État fort, une société apaisée, ouverte et solidaire.

Les enjeux soulevés à la faveur de cette contribution sont autant de défis à relever, mais aussi et surtout, de raisons d'espérer.

Les trente priorités que nous venons d'adopter constituent une première étape de l'engagement de notre Groupe pour relancer l'économie, bâtir de nouvelles solidarités et accélérer la transition écologique.

Les députés de La République en Marche, fiers des mesures prises depuis trois ans et ces derniers mois, et conscients de leurs responsabilités politiques pour bâtir « L'Après », y prendront toute leur part.

**LES DÉPUTÉS
LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ !**

**30 PROPOSITIONS POUR
L' « APRÈS »**

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROTÉGER NOS COMPATRIOTES ET TENIR LA PROMESSE RÉPUBLICAINE DE JUSTICE ET D'ÉGALITÉ

03

Revaloriser les métiers du grand âge par l'ouverture de postes, une meilleure formation professionnelle, une revalorisation des salaires et l'équipement des accompagnants à domicile en véhicules propres.

06

Faire du domicile un dispositif central dans l'accompagnement des personnes âgées et de la fin de vie en adaptant leur environnement (diagnostic d'autonomie, développement des habitats alternatifs,...) et en facilitant la mise en place de l'hospitalisation à domicile.

15

Accélérer la mise en œuvre du DMP, de la plateforme des données de santé et poursuivre le développement de la télémédecine et de la télé-expertise pour une meilleure articulation entre les acteurs.

16

Simplifier la gouvernance des EHPAD et des SAAD et poursuivre la réforme de leur tarification et mutualiser leurs ressources humaines pour assurer une meilleure continuité dans l'accompagnement des personnes âgées.

17

Améliorer le repérage des jeunes en situation d'exclusion à travers une meilleure mobilisation des acteurs institutionnels, le déploiement du service national universel, et un renforcement des crédits alloués à la prévention spécialisée.

21

Renforcer la gouvernance territoriale et favoriser les réponses locales, au plus près du terrain, pour définir une politique de santé cohérente, notamment au niveau départemental, pour une meilleure coordination entre médecine de ville et hôpital, par l'intermédiaire des ARS et des CPTS.

22

Pérenniser l'interdiction de « sortie sèche » des dispositifs d'aide sociale à l'enfance.

23

Revivifier les centres urbains (renforcement du Plan d'action Cœur de Ville) et lutter contre l'étalement urbain par la fiscalité (modulation des taxes selon la zone d'installation à la fois pour les implantations commerciales et pour les habitations).

29

Généraliser la Garantie Jeunes afin de l'étendre aux jeunes de moins de 25 ans qui sont hors des dispositifs d'aides sociales.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

09

Réduire la consommation et encourager la sobriété de consommation dans le secteur du logement en menant une politique ambitieuse de la rénovation : repenser la gouvernance par une meilleure structuration des acteurs et protéger les consommateurs contre les démarchages abusifs et frauduleux, mettre en place des plans pluriannuels pour la rénovation de l'ensemble des bâtiments publics (collectivités, universités,...), donner davantage de souplesse aux locataires dans la réalisation de travaux de rénovation et encourager les propriétaires par des mécanismes d'incitation à effectuer les travaux de rénovation ; publier le décret sur l'indécence énergétique.

14

Réformer la fiscalité et refondre le système d'aides pour en faire des leviers de la transition écologique dans tous les secteurs économiques par la conditionnalité des aides à des critères environnementaux, la mise en place d'aides ciblées à la conversion, l'incitation fiscale vers des choix écologiques, et l'orientation de la consommation par la mise en place d'indicateurs écologiques (terre, eau, forêts) sur les produits d'importation.

18

Renforcer la part de l'hydrogène vert dans les mobilités lourdes et électriques et en développer l'aspect réglementaire.

19

Amplifier les actions contre le gaspillage et en faveur de l'économie circulaire en associant plus largement la population grâce à des mesures de sensibilisation et de précaution.

26

Investir dans l'industrie agroalimentaire verte par la conversion de sites obsolètes et l'augmentation des moyens alloués à la recherche agronomique et végétale.

28

Soutenir le développement de l'agroécologie en tant que pratique agricole, limitant le recours aux intrants de synthèse et se basant sur le fonctionnement des écosystèmes.



PLACER LES TERRITOIRES AU CŒUR DU NOUVEAU PACTE RÉPUBLICAIN

02

Agir pour l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes : simplifier l'apprentissage ; soutenir l'embauche des jeunes diplômés en augmentant la prime à l'embauche d'apprentis ; étendre le dispositif d'emplois francs ; créer un dispositif d'aide à la mobilité pour permettre aux jeunes demandeurs d'emploi de rejoindre des zones plus prometteuses dans le cadre de leurs recherches.

#10

Développer l'écologie dans les territoires tout en réduisant les inégalités territoriales et sociales grâce à de nouveaux partenariats, en impliquant davantage les citoyens et les parties prenantes dans la définition de projets environnementaux (ENR, énergie verte,...) notamment par la réunion tous les ans des États généraux de l'Alimentation.

12

Accélérer la déconcentration des services de l'Etat sur le territoire.

13

Encourager la multiplication des contacts entre les écoles et les entreprises.

20

Sensibiliser le plus tôt possible aux formations sur les emplois de demain.

24

Créer un fonds d'innovation territoriale issu du programme d'investissement d'avenir pour soutenir les projets des territoires ruraux.

PROMOUVOIR LES SOUVERAINETÉS FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

01

Relocaliser en Europe les productions stratégiques, notamment sanitaires pour les produits de première nécessité et agricoles et garantir le partage d'information sur le matériel médical au sein de l'UE pour prévenir les situations de pénurie.

04

Renforcer la coopération européenne en matière de lutte contre la fraude fiscale.

05

Soutenir la proposition de la Commission européenne d'émission d'un emprunt à long terme de 100Md€ financé par une taxe carbone aux frontières et une taxa GAFAM.

07

Tendre vers une souveraineté industrielle par l'incitation à la relocalisation via à une modification des dispositions fiscales et législatives (fiscalité de production, fiscalité carbone sur les produits industriels, etc.) et l'intégration au Pacte Productif de la notion de continuité d'activité et celle de risque de perte de souveraineté, cette dernière devant également être ajoutée au Code des Marchés publics pour une meilleure sensibilisation des consommateurs.

08

Poursuivre les efforts de simplification des normes en matière fiscale.

11

Aller vers une souveraineté sanitaire qui reposerait sur une stratégie solidaire, autonome et réactive en incluant des systèmes d'achats de matériel médical communs, des actions en faveur de l'implantation de sites industriels stratégiques (grâce à la mise en place d'un environnement fiscal et social favorable y compris en matière de compétences), en se coordonnant au niveau européen pour améliorer le partage d'information et mettre en place des protocoles de gestion de crise communs, en définissant enfin la sécurité sanitaire comme un bien public européen qui s'appuierait sur des mécanismes de politiques industriels adéquats.

25

Doter l'Union européenne de davantage de moyens financiers et juridiques pour une politique migratoire ambitieuse.

27

Agir pour une souveraineté européenne du numérique consacrée par la création d'une structure indépendante dotée d'un important budget qui aura pour mission la mise en œuvre d'une réponse communautaire (des lois protectrices et régulatrices, le passage de commande publique, le financement de campus, etc.) et d'une stratégie de recyclage, production et stockage coordonnées.

30

Penser notre capacité stratégique à l'échelle européenne en créant les conditions de l'émergence d'une véritable base industrielle et technologiques européennes, et en planifiant de grands projets de défense communs, incluant des joint-ventures européennes qui favoriseraient une relocalisation de nos capacités en Europe.

01 Relocaliser en Europe les productions stratégiques, notamment sanitaires pour les produits de première nécessité et agricoles et garantir le partage d'information sur le matériel médical au sein de l'UE pour prévenir les situations de pénurie.

02 Agir pour l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes : simplifier l'apprentissage ; soutenir l'embauche des jeunes diplômés en augmentant la prime à l'embauche d'apprentis ; étendre le dispositif d'emplois francs ; créer un dispositif d'aide à la mobilité pour permettre aux jeunes demandeurs d'emploi de rejoindre des zones plus prometteuses dans le cadre de leurs recherches.

03 Revaloriser les métiers du grand âge par l'ouverture de postes, une meilleure formation professionnelle, une revalorisation des salaires et l'équipement des accompagnants à domicile en véhicules propres.

04 Renforcer la coopération européenne en matière de lutte contre la fraude fiscale.

05 Soutenir la proposition de la Commission européenne d'émission d'un emprunt à long terme de 100Md€ financé par une taxe carbone aux frontières et une taxa GAFAM.

06 Faire du domicile un dispositif central dans l'accompagnement des personnes âgées et de la fin de vie en adaptant leur environnement (diagnostic d'autonomie, développement des habitats alternatifs,...) et en facilitant la mise en place de l'hospitalisation à domicile.

07 Tendre vers une souveraineté industrielle par l'incitation à la relocalisation via à une modification des dispositions fiscales et législatives (fiscalité de production, fiscalité carbone sur les produits industriels, etc.) et l'intégration au Pacte Productif de la notion de continuité d'activité et celle de risque de perte de souveraineté, cette dernière devant également être ajoutée au Code des Marchés publics pour une meilleure sensibilisation des consommateurs.

08 Poursuivre les efforts de simplification des normes en matière fiscale.

09 Réduire la consommation et encourager la sobriété de consommation dans le secteur du logement en menant une politique ambitieuse de la rénovation : repenser la gouvernance par une meilleure structuration des acteurs et protéger les consommateurs contre les démarchages abusifs et frauduleux, mettre en place des plans pluriannuels pour la rénovation de l'ensemble des bâtiments publics (collectivités, universités,...), donner davantage de souplesse aux locataires dans la réalisation de travaux de rénovation et encourager les propriétaires par des mécanismes d'incitation à effectuer les travaux de rénovation ; publier le décret sur l'indécence énergétique.

10 Développer l'écologie dans les territoires tout en réduisant les inégalités territoriales et sociales grâce à de nouveaux partenariats, en impliquant davantage les citoyens et les parties prenantes dans la définition de projets environnementaux (ENR, énergie verte,...) notamment par la réunion tous les ans des États généraux de l'Alimentation.

11 Aller vers une souveraineté sanitaire qui reposerait sur une stratégie solidaire, autonome et réactive en incluant des systèmes d'achats de matériel médical communs, des actions en faveur de l'implantation de sites industriels stratégiques (grâce à la mise en place d'un environnement fiscal et social favorable y compris en matière de compétences), en se coordonnant au niveau européen pour améliorer le partage d'information et mettre en place des protocoles de gestion de crise communs, en définissant enfin la sécurité sanitaire comme un bien public européen qui s'appuierait sur des mécanismes de politiques industriels adéquats.

12 Accélérer la déconcentration des services de l'État sur le territoire.

13 Encourager la multiplication des contacts entre les écoles et les entreprises.

14 Réformer la fiscalité et refondre le système d'aides pour en faire des leviers de la transition écologique dans tous les secteurs économiques par la conditionnalité des aides à des critères environnementaux, la mise en place d'aides ciblées à la conversion, l'incitation fiscale vers des choix écologiques, et l'orientation de la consommation par la mise en place d'indicateurs écologiques (terre, eau, forêts) sur les produits d'importation.

15 Accélérer la mise en œuvre du DMP, de la plateforme des données de santé et poursuivre le développement de la télémédecine et de la télé-expertise pour une meilleure articulation entre les acteurs.

16 Simplifier la gouvernance des EHPAD et des SAAD et poursuivre la réforme de leur tarification et mutualiser leurs ressources humaines pour assurer une meilleure continuité dans l'accompagnement des personnes âgées.

17 Améliorer le repérage des jeunes en situation d'exclusion à travers une meilleure mobilisation des acteurs institutionnels, le déploiement du service national universel, et un renforcement des crédits alloués à la prévention spécialisée.

18 Renforcer la part de l'hydrogène vert dans les mobilités lourdes et électriques et en développer l'aspect réglementaire.

19 Amplifier les actions contre le gaspillage et en faveur de l'économie circulaire en associant plus largement la population grâce à des mesures de sensibilisation et de précaution.

20 Sensibiliser le plus tôt possible aux formations sur les emplois de demain.

21

Renforcer la gouvernance territoriale et favoriser les réponses locales, au plus près du terrain, pour définir une politique de santé cohérente, notamment au niveau départemental, pour une meilleure coordination entre médecine de ville et hôpital, par l'intermédiaire des ARS et des CPTS.

22

Pérenniser l'interdiction de « sortie sèche » des dispositifs d'aide sociale à l'enfance.

23

Revivifier les centres urbains (renforcement du Plan d'action Cœur de Ville) et lutter contre l'étalement urbain par la fiscalité (modulation des taxes selon la zone d'installation à la fois pour les implantations commerciales et pour les habitations).

24

Créer un fonds d'innovation territoriale issu du programme d'investissement d'avenir pour soutenir les projets des territoires ruraux.

25

Doter l'Union européenne de davantage de moyens financiers et juridiques pour une politique migratoire ambitieuse.

26

Investir dans l'industrie agroalimentaire verte par la conversion de sites obsolètes et l'augmentation des moyens alloués à la recherche agronomique et végétale.

27

Agir pour une souveraineté européenne du numérique consacrée par la création d'une structure indépendante dotée d'un important budget qui aura pour mission la mise en œuvre d'une réponse communautaire (des lois protectrices et régulatrices, le passage de commande publique, le financement de campus, etc.) et d'une stratégie de recyclage, production et stockage coordonnés.

28

Soutenir le développement de l'agroécologie en tant que pratique agricole, limitant le recours aux intrants de synthèse et se basant sur le fonctionnement des écosystèmes.

29

Généraliser la Garantie Jeunes afin de l'étendre aux jeunes de moins de 25 ans qui sont hors des dispositifs d'aides sociales.

30

Penser notre capacité stratégique à l'échelle européenne en créant les conditions de l'émergence d'une véritable base industrielle et technologiques européennes, et en planifiant de grands projets de défense communs, incluant des joint-ventures européennes qui favoriseraient une relocalisation de nos capacités en Europe.

Groupe La République En Marche !
ASSEMBLÉE NATIONALE
126 RUE DE L'UNIVERSITÉ | 75007 | PARIS

Contact communication
Emilie PRADE | 06.60.49.62.42

Contacts presse
Mathilde BIGOT | 06.87.92.55.32
Paul de MARNIX | 06.71.95.64.39
Camilia M'HAMED-SAÏD | 06.98.18.63.00

Les députés La République
En Marche !